# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE - MAX -

#### 1. PREAMBULE

- 1.1. Les présentes conditions générales d'utilisation et de vente (ci-après « CGUV ») sont proposées par la société NEWTOWN BROS, société par actions simplifiée au capital de 5.500 euros, dont le siège social est situé 14 rue de Brest à LYON (69002), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 828 766 303 et agissant sous le nom commercial MaxTouch (ci-après « MaxTouch »).
- 1.2. La société MaxTouch met à la disposition des seniors agissant à des fins purement personnelles (ci-après l'/les « Utilisateur(s) ») une application mobile dénommée « MaxTouch » et permettant de faciliter la communication et le contact des Utilisateurs avec leurs proches (ci-après « l'Application »). L'objectif principal de MaxTouch est ainsi de créer un réseau social destiné aux Utilisateurs afin de rompre leur isolement.
- 1.3. L'Utilisateur reconnait avoir eu connaissance de manière lisible et compréhensible des présentes CGUV ainsi que de l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution des présentes, conformément aux articles L.111-1 à L.111-8 du Code de la consommation, avant de souscrire son abonnement à l'Application et donc avant toute conclusion de contrat avec MaxTouch.

#### 2. APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CGUV

- 2.1. Les présentes CGUV ont pour objet de définir les termes et conditions d'utilisation de l'Application ainsi que les modalités de fourniture des services proposés—tant par MaxTouch sur son Application—que par des professionnels référencés sur ladite Application.
- 2.2. Elles s'appliquent à tout Utilisateur abonné à l'Application et souhaitant bénéficier des services qu'elle propose, et régissent l'ensemble de la relation contractuelle entre MaxTouch et l'Utilisateur.

<u>L'abonnement à l'Application et à ses Services peut être souscrit soit par l'Utilisateur, soit par un proche/membre de la famille de l'Utilisateur désigné comme un administrateur (ci-après l'« Administrateur »).</u>

- 2.3. Sauf accord écrit contraire des Parties, ces CGUV priment sur toutes clauses contraires issues de conditions générales antérieurement rédigées-ou figurant sur le bon de commande, et s'appliquent ainsi à l'exclusion de toute autre convention.
- 2.4. Les présentes CGUV doivent être considérées comme faisant partie intégrante et essentielle du contrat conclu entre MaxTouch et chaque Utilisateur.
- 2.5. Ces CGUV sont systématiquement notifiées à l'Utilisateur lors de son inscription sur l'Application! achat de son abonnement sur le site internet de MaxTouch disponible à l'adresse URL suivante (Ci-après le « Site »). Chaque Utilisateur doit nécessairement en prendre connaissance et les accepter sans réserve afin de pouvoir valider sa commande et accéder aux services proposés par l'Application. Cette acceptation consistera à cocher la case correspondant à la phrase d'acceptation des présentes CGUV, telle que, par exemple, « Je reconnais avoir lu et accepté l'ensemble des conditions générales de vente ». Le fait de cocher cette case sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part de l'Utilisateur.

**Mis en forme :** Retrait : Première ligne : 0 cm

**Mis en forme :** Retrait : Gauche : cm, Suspendu : 1,25 cm

# En conséquence, la souscription d'un abonnement sur l'Application implique l'acceptation entière et sans réserve de l'Utilisateur à ces CGUV.

- 2.6. En cas de modification des présentes CGUV, seule la version en vigueur au jour de l'inscription de l'Utilisateur sur l'Application sera valablement applicable. L'Utilisateur sera informé de telles modifications lors de sa connexion ultérieure sur l'Application.
- 2.7. Le fait que MaxTouch ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des présentes CGUV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.
- 2.8. MaxTouch invite chaque Utilisateur à lire attentivement les présentes CGUV, à les imprimer et/ou les sauvegarder sur tout support durable, avant toute inscription sur l'Application.

#### 3. DESCRIPTION DE L'APPLICATION ET DES SERVICES PROPOSES

- 3.1. Grâce à l'Application, définie comme un système d'exploitation simplifiée pour les seniors, l'Utilisateur peut contacter et communiquer, à partir de son compte personnel créé sur l'Application, avec les personnes dont il a inséré les coordonnées nécessaires au sein de l'Application (ci-après les « **Contacts** »).
- 3.2. Lorsque l'Utilisateur souhaite ajoute un Contact, un courrier électronique est adressé à ce dernier, au sein duquel est joint un lien permettant au Contact, lorsqu'il clique dessus, d'être immédiatement connecté avec l'Utilisateur. Aucune limitation quant au nombre de contacts n'est imposée par l'Application. Dès lors, outre communiquer avec l'Utilisateur, les Contacts peuvent également adresser à l'Utilisateur concerné des photographies, vidéos ou encore des messages, sans que l'Application n'impose une quelconque limitation à ce titre.
- 3.3. L'Application consiste, en outre, à aider les Utilisateurs en leur permettant notamment, et sans que cette liste ne soit exhaustive, de bénéficier des services suivants (ci-après les « Services »):
  - Créer des alertes de rappel à titre préventif concernant la prise de leurs médicaments ;
  - Accéder à un agenda afin de noter ses rendez-vous à venir ou autre ;
  - Avoir accès à un flux local d'informations, tel que la presse quotidienne locale, la météo, etc. [A VENIR PROJET EN COURS] ;
  - Bénéficier d'un certain nombre de services à domicile proposés par des professionnels référencés sur l'Application par MaxTouch et susceptibles d'être directement mis en relation avec les Utilisateurs par l'intermédiaire de l'Application (ci-après les « Professionnels »). L'Utilisateur peut, à cet égard, déterminer la zone géographique au sein de laquelle les Professionnels sont susceptibles d'intervenir. Il est entendu entre les parties que tout Professionnel référencé sur l'Application ne l'aura été qu'après avoir fait l'objet d'une procédure de vérification par un autre service quant à son existence réelle, son sérieux et la qualité de ses services.
- 3.4. Une liste détaillée de tels Services et des Professionnels référencés par MaxTouch est insérée au sein d'un onglet spécifique dédié à cet effet au sein de l'Application.

# 4. ACQUISITION DE L'ABONNEMENT ET DE L'APPLICATION

Commentaire [JM1]: A confirmer.

- 4.1. Modalités de souscription de l'abonnement
- 4.1.1. L'abonnement à l'Application et à ses Services peut être souscrit seit par l'Utilisateur, seit par un proche/membre de la famille de l'Utilisateur désigné comme un administrateur (ci après l'« Administrateur»).—Toute souscription d'abonnement s'effectue directement par l'intermédiaire du Site. La création d'un compte client ne constitue pas un préalable nécessaire afin de souscrire l'abonnement.
- 4.1.2 L'Utilisateur et/ou l'Administrateur choisit directement sur le Site la formule d'abonnement qu'il entend souscrire, puis accède à la page récapitulative de sa commande. MaxTouch s'efforce de fournir toutes les informations nécessaires et des descriptions les plus fidèles aux formules d'abonnements. Toutefois, les visuels et textes d'informations n'étant pas contractuels, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur ne saurait engager la responsabilité de MaxTouch à ce titre.
- 4.1.3. En vue de souscrire son abonnement, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur est tenu de renseigner un certain nombre d'informations le concernant en vue de valider sa commande. Toutes les souscriptions d'abonnements doivent être dûment remplies et doivent contenir ces informations nécessaires. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur est responsable de la véracité, de l'exactitude et de la pertinence des données fournies.
- 4.1.4. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur pourra procéder à des changements, des corrections, des ajouts ou même annuler sa commande, et ce, jusqu'à la validation de celle-ci.
- 4.1.5. Avant de procéder à la validation de sa commande, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur doit prendre connaissance des présentes CGUV et les accepter dans leur intégralité et sans réserve.
- 4.1.6. En cas de validation de sa commande par l'Utilisateur et/ou l'Administrateur, celui-ci doit suivre les instructions affichées à l'écran afin de finaliser le processus de souscription de son abonnement.
- 4.1.7. Toute passation de commande oblige à son paiement. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur est dirigé vers l'outil de paiement sécurisé pour saisir ses coordonnées bancaires dans l'espace réservé à cet effet, puis à valider le paiement, selon les modalités décrites à l'article 5 ci-après.
- 4.1.8. Le contrat d'abonnement est définitivement conclu entre MaxTouch et l'Utilisateur et/ou l'Administrateur dès que ce dernier aura reçu la confirmation de sa commande. La confirmation de commande contient les présentes CGUV en version PDF.
- 4.1.9. Toute demande relative à une souscription d'abonnement doit être adressée à MaxTouch par courrier électronique à l'adresse email suivante : <>.
- 4.2. Obtention de l'Application
- 4.2.1. <u>Une fois l'abonnement souscrit par l'intermédiaire du Site, L</u>! Application peut être achetée-téléchargée soit directement par l'Utilisateur, soit indirectement par <del>un/des proches/membres de la famille ou encore par un membre spécifique de la famille de l'Utilisateur désigné comme un administrateur (ci-après-l'«Administrateur»). Lorsqu'il <u>l'achète/la télécharge lui-même, l'Utilisateur sera alors considéré comme un Utilisateur-administrateur, dès lors qu'il gérera lui-même son propre compte. Aucun paiement ne sera demandé lors de l'obtention de l'Application, laquelle ne sera disponible qu'après règlement de l'abonnement souscrit sur le Site.</del></u>

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

4.2.2. L'Application peut être téléchargée à partir des systèmes IOS (propre à la marque Apple) ou Android. L'achat de l'Application nécessite l'existence d'un compte Apple ou Google à partir duquel sera téléchargée ladite Application sur le téléphone mobile de l'Utilisateur.

# 5. PRIX ET CONDITIONS DE REGLEMENT

- 5.1. L'accès au Site ainsi qu'à la présentation des formules d'abonnements est gratuit pour l'Utilisateur et/ou l'Administrateur. Seule la souscription d'un ou plusieurs abonnements fera l'objet d'un règlement par ce dernier.
- 5.2. Les prix des formules d'abonnements sont mentionnés sur le Site en euros et toutes taxes comprises. Les prix applicables sont ceux valables au jour de la souscription de l'abonnement sur le Site par l'Utilisateur et/ou l'Administrateur.
- 5.3. Les prix des formules d'abonnements et les éventuels coûts supplémentaires liés à la commande sont indiqués, de manière claire et compréhensible, sur le récapitulatif de la commande. Avant de passer la commande, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur est tenu de confirmer ce récapitulatif.
- 5.4. <u>Lors de sa connexion sur le Site, l'Utilisateur et/ou l'Admínistrateur pourra opter pour l'une ou l'autre des formules d'abonnement proposées, comme suit :</u>
  - La souscription d'un abonnement simple, permettant l'accès à l'Application et à ses Services;

Sauf accord contraire, le prix de l'abonnement à l'Application est mensualisé et d'un montant égal à [Prévu que ce montant sora fixé entre 10 et 12] — euros H.Tau prix figurant dans l'offre. Ce prix comprend l'ensemble des Services proposés par l'Application, tels que ceux notamment visés à l'article 3 ci-dessus, à l'exception de ceux fournis par les Professionnels référencés.

- La souscription d'un abonnement accompagné d'une tablette numérique, permettant l'accès à l'Application.
- 5.5. En tout état de cause, MaxTouch se réserve le droit de modifier le prix de toute formule l'abonnement en publiant le nouveau montant directement sur le site Internet sur lequel l'Application est vendueSite. Ce changement ne sera toutefois appliqué que pour une souscription d'abonnement achat de l'Application effectuée postérieurement à la modification du prix publié sur le site Internet.
- 5.6. Le prix <del>convenu</del> <u>de l'abonnement choisi par l'Utilisateur et/ou l'Administrateur f</u>era l'objet d'une facturation par MaxTouch, <u>sur la base des tarifs en vigueur, laquelle-qui</u> sera systématiquement adressée, <u>chaque mois</u>, à l'Utilisateur ainsi qu'à l'Administrateur, dans la mesure où il aurait été désigné, ou à toute autre personne ayant acquis l'Application pour l'Utilisateur, à <u>chaque fin/début de mois</u>.
- 5.7. A l'expiration de cette première période de quatorze (14) jours, et à défaut de toute rétractation de l'Utilisateur conformément aux dispositions applicables du Code de la consommation et visées à l'article 7 ci dessous, Lors de la souscription de son abonnement sur le Site, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur sera alors tenu de régler le prix de l'abonnement pour le premier mois. Sauf accord contraire des parties, MaxTouch procédera alors à un prélèvement SEPA conformément aux données renseignées sur le mandat de prélèvement SEPA préalablement rempli et signé par l'Utilisateur et/ou l'Administrateur (si désigné) ou toute autre personne ayant acquis l'Application pour l'Utilisateur, et ce, lors de la souscription de cet abonnement sur le Site, dans les jours suivants cette première période de quatorze (14) jours.

**Commentaire [Q2]:** A confirmer : Préciser les modalités de de cette formu d'abonnement + prix

**Commentaire [Q3]:** Préciser les modalités de cette formule d'abonneme + prix

5.8. <u>Le règlement par l'Utilisateur et/ou l'Administrateur est un préalable nécessaire à la validation de sa souscription d'abonnements.</u> Le défaut de paiement à l'échéance d'un terme entraînera également automatiquement, sans mise en demeure préalable et de plein droit, la suspension de l'exécution des Services en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

# 6. LIVRAISON DES TABLETTES

- 6.1. En cas de souscription d'un abonnement incluant la fourniture d'une tablette numérique, les frais de livraison afférents sont indiqués à l'Utilisateur et/ou à l'Administrateur avant tout règlement de l'abonnement-choisi.
- 6.2. Sauf mention contraire affichée sur le Site lors du processus de commande ou dans la description de la formule d'abonnement choisi, MaxTouch s'engage dans tous les cas à livrer les tablettes dans un délai maximum de trente (30) jours après la conclusion du contrat.
- 6.3. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur peut refuser un colis au moment de la livraison s'il constate une anomalie concernant la livraison (produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produit cassé, etc.); toute anomalie devra alors impérativement être indiquée par l'Utilisateur et/ou l'Administrateur sur le bon de livraison, sous forme de réserves manuscrites, accompagnées de la signature de l'Utilisateur et/ou l'Administrateur. Pour exercer son droit de refus, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur devra ouvrir le colis détérioré ou défectueux en présence du transporteur et lui faire reprendre la marchandise détériorée. A défaut de se conformer à ces prescriptions, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur ne pourra pas exercer son droit de refus, et MaxTouch ne sera pas tenu d'accéder à la demande d'exercice du droit de refus de l'Utilisateur et/ou l'Administrateur.
- 6.4. Si le colis de l'Utilisateur et/ou de l'Administrateur est retourné à MaxTouch par la Poste ou par d'autres prestataires postaux, MaxTouch contactera l'Utilisateur et/ou l'Administrateur à réception du colis en retour pour lui demander la suite à donner à sa commande. Si l'Utilisateur et/ou l'Administrateur a refusé par erreur le colis il pourra en demander le renvoi en s'acquittant au préalable du paiement des frais postaux pour le nouvel envoi. Les frais postaux devront être acquittés même pour les commandes dont les frais de port étaient offerts lors de la commande.
- 6.5. En cas d'erreur de livraison ou d'échange, toute tablette à échanger ou à rembourser devra être retourné à MaxTouch dans son intégralité et en parfait état. Toute défectuosité résultant d'une maladresse ou d'une fausse manœuvre de l'Utilisateur et/ou de l'Administrateur ne pourra être imputée à MaxTouch.
- 4.7. Tout retard de livraison par rapport à la date ou au délai indiqué(e) à l'Utilisateur et/ou à l'Administrateur lors de sa commande ou, à défaut d'indication de date ou délai lors de la commande, supérieur à trente (30) jours à compter de la conclusion du contrat peut entraîner la résolution de la vente à l'initiative de l'Utilisateur et/ou l'Administrateur, sur demande écrite de sa part par lettre recommandée avec accusé de réception, si après avoir enjoint à MaxTouch d'effectuer la livraison il ne s'est pas exécuté. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur sera alors remboursé, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé, de la totalité des sommes versées. La présente clause n'a pas vocation à s'appliquer si le retard de livraison est dû à un cas de force majeure.

# 7. MODALITES D'UTILISATION DE L'APPLICATION

# 7.1. Accès à l'Application

Commentaire [Q4]: La livraison de produits est-elle envisagée en dehors de territoire français ?

**Commentaire [Q5]:** Est-ce prévu ? aucun frais de livraison ?

Commentaire [Q6]: A confirmer

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

7.1.1. <u>Une fois l'abonnement souscrit par l'Utilisateur et/ou l'Administrateur, l'Application peut valablement être téléchargée à partir de la licence qui lui est ainsi concédée et qui est jumelée avec une adresse email.</u>

Commentaire [Q7]: A confirmer avoid Jeannie

7.1.2. MaxTouch concède à l'Utilisateur et/ou à l'Administrateur un droit personnel d'utilisation de l'Application, non exclusif, révocable, non cessible, non transférable, mondial et gratuit uniquement pour ses besoins propres dans le cadre de l'utilisation de l'Application, à l'exclusion de toute autre finalité. Il est strictement interdit à l'Utilisateur et/ou à l'Administrateur d'accéder et/ou d'utiliser les codes source de l'Application et/ou des composants logiciels de l'Application. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur l'Application ni aucun autre droit que ceux conférés par les présentes. La présente licence ne confère aucun droit d'utilisation à l'Utilisateur sur le contenu de ladite Application. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur s'interdit donc de reproduire, représenter, adapter et/ou exploiter ce contenu de l'Application. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur s'engage expressément à ce que l'utilisation de l'Application ne porte en aucun cas atteinte aux droits de MaxTouch, et notamment à ce que cette utilisation ne constitue pas un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou parasitaire

Mis en forme : Non Surlignage

7.1.3. Une fois l'Application téléchargée, un compte Utilisateur doit être créé afin d'assurer la sécurité des connections à l'Application (ci-après le « Compte Utilisateur » ou « Compte »). A cette fin, des identifiants (adresse email propre et mot de passe) doivent être renseignés lors de la première connexion à l'Application, ainsi que toute information nominative éventuellement requise et nécessaire à cette fin. A cet égard, l'Utilisateur (ou l'Administrateur, si désigné) s'engage à renseigner sincèrement les informations demandées. Toute création de Compte Utilisateur incomplète ne sera pas validée.

**Commentaire [Q8]:** Modalités de première connexion à l'Application à confirmer/préciser

- 7.1.4. A l'issue de la création du Compte, l'Utilisateur (ou l'Administrateur, si désigné) recevra un courrier électronique de confirmation à l'adresse email indiquée lors de la création dudit Compte.
- 7.1.5. Une fois ce Compte créé, l'Utilisateur (et l'Administrateur, si désigné) peut alors recourir à l'Application et aux Services proposés, quand il le souhaite et ce, sans limitation de durée, dès lors que l'abonnement est souscrit par l'Utilisateur sans engagement.
- 7.2. Personnes susceptibles d'utiliser l'Application
- 7.2.1. Dès qu'un Compte Utilisateur est créé, l'Application peut être librement utilisée par l'Utilisateur lequel peut alors gérer seul son Compte et en être le seul administrateur. Lors de chacune de ses futures connections à l'Application, il devra alors renseigner l'adresse email avec laquelle il s'était initialement connecté, afin d'être reconnu et d'accéder à son Compte personnel.
- 7.2.2. Toutefois, il est également possible qu'un Administrateur soit désigné lors de la création du Compte Utilisateur, ou ultérieurement si besoin, afin de pouvoir avoir un droit de regard et gérer le Compte de l'Utilisateur. Dans cette hypothèse, l'Utilisateur devra transmettre à cet Administrateur un code de jumelage afin de lui permettre d'accéder à ce Compte et le gérer directement sans avoir ensuite à en demander l'autorisation à l'Utilisateur. L'Administrateur pourra valablement créer lui-même les alertes nécessaires à l'Utilisateur mais également ajouter des Contacts.
- **Commentaire [Q9]:** A confirmer si toujours envisagé Création d'un compte spécifique pour l'administrateur ?
- 7.2.3. Toute autre membre de la famille de l'Utilisateur, non désignée comme Administrateur (ci-après « Proche(s) »), peut également se créer un compte propre à partir de la licence octroyée pour l'utilisation de l'Application.
- Commentaire [Q10]: A confirmer

7.3. Conditions d'utilisation de l'Application

- 7.3.1. Lorsque l'Utilisateur ou l'Administrateur (si désigné) souhaite prendre contact avec un Professionnel référencé sur l'Application, il devra le faire directement par le biais de l'Application.
- 7.3.2. L'Utilisateur et l'Administrateur (si désigné) est/sont seul(s) responsable(s) de tout usage qui pourrait être fait avec se/leurs identifiants de connexion à l'Application, et est/sont seul(s) garant(s) de leur confidentialité ainsi que de toute utilisation du compte Utilisateur.
- 7.3.3. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur (si désigné) s'engage(nt) à immédiatement informer MaxTouch de toute utilisation non autorisée du Compte Utilisateur et de toute atteinte à la confidentialité et à la sécurité des moyens d'identification, par l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse suivante : <>.
- 7.3.4. Si MaxTouch a des motifs légitime de penser que la sécurité de l'Application est violée ou que celle-ci est mal utilisée du fait d'une utilisation non autorisée des moyens d'identification de l'Utilisateur (ou de l'Administrateur, si désigné), elle pourra procéder à la suspension temporaire du compte, afin, notamment, de préserver l'intégrité de l'Application et de ses données, et si cela apparaît nécessaire, supprimer définitivement le compte.
- 7.3.5. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur (si désigné) et/ou tout autre personne ayant acquis l'Application pour l'Utilisateur s'engage à régulièrement mettre à jour l'ensemble des informations concernant l'Utilisateur et renseignées sur l'Application, afin de préserver leur exactitude, de proposer et assurer des Services conformes à ses demandes et ce, dans son propre intérêt, eu égard à la finalité de l'Application. A cet égard, chaque Utilisateur et/ou leur Administrateur (si désigné) et/ou tout autre personne ayant acquis l'Application pour l'Utilisateur peut procéder à tout moment aux modifications des données le concernant, et renseignées sur l'Application, qui lui apparaissent utiles ou nécessaires.

#### 8. DROIT DE RETRACTATION

- 8.1 L'Utilisateur et/ou l'Administrateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la souscription de son abonnement à l'Application, pour exercer son droit de rétractation auprès de MaxTouch, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, et dans les conditions en vigueur visées par le Code de la consommation.
- 8.2. Il est expressément entendu entre les parties que si l'Utilisateur et/ou l'Administrateur a déjà commencé à utiliser l'abonnement souscrit, à la demande expresse de ce dernier, avant la fin du délai de quatorze (14) jours, et que l'Utilisateur et/ou l'Administrateur exerce son droit de rétractation, ce dernier sera redevable du montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Dans ce cas, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur est invité, lors de la finalisation de sa commande, à cocher la case selon laquelle il demande l'exécution de son abonnement avant l'expiration du délai de rétractation de quatorze (14) jours et renonce expressément à son droit de rétractation en cas d'exécution de la totalité des fonctionnalités de l'abonnement avant la fin du délai de rétractation.
- 7.3. S'il entend exercer son droit de rétractation, l'Utilisateur <u>et/ou l'Administrateur</u> doit informer MaxTouch de sa décision de se rétracter de son abonnement soit:
  - Par le biais du formulaire mis à sa disposition sur le Site et en fin des présentes, en <u>Annexe 1</u> Par courrier électronique à l'adresse suivante : ;

OU

 en présentant toute autre déclaration explicite et non équivoque à cet effet (par exemple, une lettre envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception, fax ou email). Par courrier à l'adresse postale suivante : Commentaire [Q11]: Quelles sont l modalités exactes de contact (Téléphon email) des Professionnels ? Une confirmation sera-t-elle adressée à l'Utilisateur lors de l'éventuelle prise d'un RDV et selon quelles modalités ?

Mis en forme: Non Surlignage
Mis en forme: Non Surlignage
Mis en forme: Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage
Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

NEWTOWN BROS - Société par actions simplifiée au capital de 5.500 euros Siège social : 14 rue de Brest – 69002 LYON RCS LYON 828 766 303

- 7.3. L'Utilisateur doit indiquer une volonté de se rétracter dénuée d'ambiguïté, par l'envoi du formulaire joint en <u>Annexe 1</u>, ou par toute autre déclaration explicite et non équivoque.
- 7.4. En cas de rétractation effectuée par voie électronique, MaxTouch enverra à l'Utilisateur, sans délai, un accusé de réception sur un support durable, à l'adresse email fournie lors de la création de son Compte Utilisateur.
- 7.5 En cas d'exercice du droit de rétractation par l'Utilisateur et/ou l'Administrateur dans les quatorze (14) jours suivant la date de la souscription de son abonnement, l'ensemble des sommes versées par l'Utilisateur lui seront remboursées par MaxTouch dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle elle est informée de la décision de l'Utilisateur de se rétracter. Dans le cas où une partie seulement de l'abonnement n'aura été utilisé, à la demande expresse de l'Utilisateur, MaxTouch sera tenu de rembourser le prix de l'abonnement non encore utilisé. Le remboursement sera effectué sur le compte bancaire de J'Utilisateur et/ou l'Administrateur directement par l'intermédiaire du Site par virement bancaire ou par tout autre moyen convenu entre les parties, aucun prélèvement du montant de cet abonnement ne pourra être réalisé par MaxTouch.

Mis en forme: Non Surlignage

Mis en forme: Non Surlignage

# 8. OBLIGATIONS DE MaxTouch

- 8.1. MaxTouch n'est tenue qu'à une obligation de moyens concernant la réalisation des Services ainsi que de la mise en relation de l'Utilisateur avec les Professionnels référencés sur l'Application.
- 8.2. MaxTouch\_s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture de Services de qualité conformément à la présentation qui en est faite sur l'Application, à mettre en œuvre tous les efforts nécessaires en vue de fournir de tels Services et à mettre à jour régulièrement le contenu de l'Application en vue de transmettre à l'Utilisateur des informations justes, claires, précises et réactualisées.
  - 8.3. N'agissant qu'en tant qu'intermédiaire entre l'Utilisateur et les Professionnels référencés sur l'Application, MaxTouch n'est tenue à aucune obligation dans le cadre de la fourniture des Services à l'Utilisateur par ces Professionnels.
  - 8.4. Il est entendu entre les parties que la fourniture des Services est susceptible d'être bouleversée en fonction des contraintes techniques et d'éléments indépendants de la volonté de MaxTouch.
  - 8.5. Dans une telle hypothèse, MaxTouch mettra en œuvre ses meilleurs efforts afin de rendre l'Application accessible en permanence et, à défaut, en vue d'assurer la maintenance corrective de l'Application pendant toute la durée de travaux effectués sur celle-ci. MaxTouch s'efforce de diagnostiquer et de corriger l'anomalie ou de proposer une solution de contournement à condition que cette anomalie soit signalée par écrit dans les meilleurs délais et au maximum dans un délai de quatre (4) heures à compter de la constatation de l'anomalie.

### 9. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

- 9.1. L'Utilisateur s'engage à coopérer en toute bonne foi et, notamment à transmettre en temps utile toutes les données et les contenus nécessaires à la création de son Compte ainsi qu'à la réalisation des Services.
- 9.2. A ce titre, l'Utilisateur reconnaît qu'il a transmis des données fiables et exactes, et dans les délais indiqués par MaxTouch.

- 9.3. L'Utilisateur garantit que toutes les données et contenus (y compris notamment les contenus visuels, audio et vidéo) qu'il transmet à MaxTouch pour la réalisation des Services sont libres de droits ou qu'il est titulaire des droits d'exploitation et des autorisations y afférents. A ce titre, l'Utilisateur garantit MaxTouch contre toute action qui pourrait être intentée par un tiers du fait de ces données et contenus.
- 9.4. L'Utilisateur demeure seul responsable du contenu et des informations communiquées à MaxTouch pour la réalisation des Services.
- 9.5. En utilisant l'Application, l'Utilisateur s'engage également à :
  - Se conformer aux lois en vigueur et à respecter les droits des tiers, ainsi que les présentes stipulations contractuelles ;
  - Utiliser l'Application à des fins strictement personnelle et licite;
  - Utiliser l'Application de manière loyale et conformément aux dispositions légales et réglementaires, ainsi qu'aux usages en vigueur;
  - Ne pas se livrer à des actes, de quelque nature que ce soit, qui seraient contraires à la loi ou porteraient atteinte à l'ordre public, aux droits de MaxTouch ou de tiers.

En cas de manquement par l'Utilisateur à l'une ou plusieurs de ces stipulations contractuelles, MaxTouch se réserve le droit de suspendre et/ou de bloquer le Compte de l'Utilisateur concerné, de supprimer automatiquement tous les messages litigieux, d'empêcher la publication de tout ou partie du profil de l'Utilisateur, et/ou de bloquer son accès à tout ou partie des Services, de façon temporaire ou définitive, sans aucune contrepartie.

#### 10. QUALITE DES SERVICES

- 10.1. L'Utilisateur est averti des aléas techniques inhérents à l'Internet et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, MaxTouch ne pourra être tenue responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements de la solution technique.
- 10.2. L'Utilisateur et/ou l'Administrateur (si désigné) et/ou toute personne ayant acquis l'Application pour l'Utilisateur est informé du fait que l'accès à l'Application et à ses données et Services peut être occasionnellement suspendu en raison d'interventions de maintenance nécessaires à son bon fonctionnement. En cas d'interruption pour maintenance ou de problème technique, MaxTouch s'engage à informer l'Utilisateur (et/ou l'Administrateur, si désigné) dans les meilleurs délais, et dans la mesure du possible, afin qu'il prenne ses dispositions suffisamment à l'avance afin d'éviter toute perturbation ou difficulté liée à son quotidien. MaxTouch ne pourra être tenue pour responsable de l'impact éventuel de cette indisponibilité quant à l'Utilisateur.
- 10.3. L'Utilisateur demeure en toute hypothèse responsable de son équipement téléphonique, à partir duquel est utilisée l'Application, et de sa connexion à Internet dont les coûts restent à sa charge.

# 11. GARANTIES DES TABLETTES

Le présent article est applicable en cas de souscription par l'Utilisateur et/ou l'Administrateur de tout abonnement incluant la vente d'une tablette numérique.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du

Mis en forme: Non Surlignage

<u>Code de la consommation ; sauf pour les biens d'occasion, il est dispensé de prouver</u> l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil, à moins que le vendeur n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie ; dans l'hypothèse d'une mise en œuvre de cette garantie, l'acheteur a le choix entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil. Il dispose d'un délai de deux (2) années à compter de la découverte du vice.

Le report, la suspension ou l'interruption de la prescription ne peut avoir pour effet de porter le délai de prescription extinctive au-delà de vingt ans à compter du jour de la naissance du droit conformément à l'article 2232 du Code civil.

<u>Toutes les tablettes acquises sur le Site bénéficient des garanties légales suivantes, prévues</u> par le Code Civil :

#### 11.1. Garantie légale de conformité

Selon les articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation, Je vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat conclu avec l'Utilisateur et/ou l'Administrateur consommateur et de répondre des défauts de conformité existant pendant la délivrance du produit. La garantie de conformité pourra s'exercer si un défaut devait exister le jour de la prise de possession du Produit. Toutefois, lorsque le défaut est apparu dans les 24 mois qui suivent cette date (ou dans les 6 mois si la commande a eu lieu avant le 18 mars 2016 ou que le produit est vendu d'occasion), il est présumé remplir cette condition. Mais, conformément à l'article L.217-7 du Code de la Consommation, « le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du [produit] ou le défaut de conformité invoqué ».

En revanche, passé ce délai de 24 mois (ou de 6 mois si le produit est vendu d'occasion), il reviendra à l'Utilisateur et/ou l'Administrateur de prouver que le défaut existait bien au moment de la prise de possession du produit.

Conformément à l'article 1.217-9 du Code de la consommation : « en cas de défaut de conformité l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur ».

# 11.2. Garantie légale contre les vices cachés

Selon les articles 1641 à 1649 du Code civil, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur pourra demander l'exercice de la garantie de vices cachés si les défauts présentés n'apparaissaient pas lors de l'achat, étaient antérieurs à l'achat (et donc ne pas résulter de l'usure normale du Produit par exemple), et sont suffisamment graves (le défaut doit soit rendre le produit impropre à l'usage auquel il est destiné, soit diminuer cet usage dans une mesure telle que l'acheteur n'aurait pas acheté le produit ou ne l'aurait pas acheté à un tel prix s'il avait connu le défaut).

<u>Les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement pour un produit non conforme doivent s'effectuer par courrier postal ou par mail aux adresses indiquées dans les mentions légales du site.</u>

Mis en forme: Non Surlignage

En cas de non-conformité d'un produit livré, il pourra être retourné au vendeur qui procédera à son échange. En cas d'impossibilité d'échange du produit (produit obsolète, rupture de stock, etc.) l'Utilisateur et/ou l'Administrateur sera remboursé par chèque ou virement du montant de sa commande. Les frais de la procédure d'échange ou de remboursement (notamment les frais de port de retour du produit) sont alors à la charge du vendeur.

#### 12. RESPONSABILITE

12.1. Chacune des parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions et causant un dommage direct à l'autre partie.

# 12.2. Responsabilité de L'Utilisateur

- 12.2.1. L'Utilisateur est seul responsable de la qualité, de la précision, de la pertinence et de l'exactitude des informations/données qu'il renseigne sur son Compte Utilisateur au sein de l'Application. La responsabilité de la société MaxTouch ne saurait être engagée à ce titre. Il garantit MaxTouch à première demande contre tout préjudice qui résulterait de sa mise en cause par un tiers pour une violation de cette garantie.
- 12.2.2. L'Utilisateur est ainsi seul responsable à l'égard de MaxTouch et, le cas échéant, des tiers, de tous dommages, directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, causés par une information ou tout autre publication communiquée, transmise ou diffusée à l'occasion de l'utilisation de l'Application, ainsi que de tout manquement de sa part aux présentes stipulations contractuelles.

#### 12.3. Responsabilité de MaxTouch

- 12.3.1. Dès lors que l'Application permet seulement de mettre en relation les Professionnels et les Utilisateurs, MaxTouch n'étant qu'un simple intermédiaire ne pourra pas en aucun cas être tenue responsable de toute inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie des Services proposés par les Professionnels références sur l'Application.
- 12.3.2. MaxTouch ne peut voir sa responsabilité engagée du fait d'actes commis par les Contacts enregistrés par l'Utilisateur sur son Compte, des échanges intervenus entre l'Utilisateur et les Contacts et/ou les Professionnels, ou encore des publications/enregistrements réalisées par l'Utilisateur, de leur contenu ainsi que de leur véracité. A ce titre, MaxTouch n'exerce pas de contrôle a priori sur lesdits contenus et données et n'a pas d'obligation générale de surveillance des données et contenus des Utilisateurs stockés et diffusés via l'Application.
- 12.3.3. MaxTouch ne peut être tenue responsable d'éventuels désagréments causés à l'Utilisateur en cas d'absence de suivi par ce dernier des indications / notifications lui étant adressées par l'Application. A ce titre, s'agissant des alertes fixées pour la prise de médicaments, il ne s'agit que d'alertes créées à titre indicatif dont l'absence de respect ne pourrait en aucun cas engager la responsabilité de MaxTouch.
- 12.3.4. MaxTouch n'est tenue de réparer que les dommages matériels directs causés à l'Utilisateur et qui résulteraient de fautes imputables à MaxTouch lors de l'utilisation de l'Application par l'Utilisateur. MaxTouch ne pourra en aucun cas être tenue d'indemniser les préjudices subis par des tiers ou les membres de la famille de l'Utilisateur.
- 12.3.5. MaxTouch s'assure du bon fonctionnement de l'Application mais ne saurait en aucun cas garantir qu'elle serait exempte d'anomalies ou d'erreurs et qu'elle fonctionnera sans interruption. Elle ne saurait donc être tenue responsable de tout type de dommage découlant de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser l'Application ou de son indisponibilité en tout ou partie. En outre, MaxTouch ne saurait être tenue responsable du non-fonctionnement, d'une impossibilité d'accès ou de

dysfonctionnements des services du fournisseur d'accès des Utilisateurs, à ceux du réseau Internet.

# 13. FORCE MAJEURE

- 13.1. La «force majeure » se définit comme tout évènement échappant au contrôle de l'une des parties et insusceptible d'être raisonnablement prévu lors de la conclusion des présentes CGUV. Un tel évènement sera caractérisé dès lors que la partie, victime d'un tel évènement, serait empêchée d'exécuter convenablement ses obligations contractuelles, et ce, malgré la mise en œuvre de mesures adéquates et appropriées destinées à en limiter les effets.
- 13.2. Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation née des présentes CGUV qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure tel que reconnu par la jurisprudence française.
- 13.3. Le cas de force majeure suspend les obligations nées des présentes CGUV pendant toute la durée de son existence, et aucune des parties ne pourra, pendant cette période, valablement se prévaloir de l'existence d'un tel cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil afin de justifier la fin de sa relation contractuelle avec l'autre partie. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à trente (30) jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit des présentes CGUV par l'une ou l'autre des parties, huit (8) jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

#### 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

- 14.1. L'Application, ainsi que les logiciels, base de données, textes, documents, informations, images, photographies, graphismes, logos, ou toutes autres données demeurent la propriété exclusive de MaxTouch ou, le cas échéant, de leurs titulaires respectifs dont MaxTouch a obtenu les autorisations d'exploitation.
- 14.2. MaxTouch demeure également titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents à l'Application, et de manière générale à tout logiciel, document, support ou autre transmis à l'Utilisateur dans le cadre de son abonnement.
- 14.3. Le droit d'utilisation de l'Application accordé à l'Utilisateur par MaxTouch n'entraîne aucun transfert des droits de propriété intellectuelle au bénéfice de l'Utilisateur.
- 14.4. En conséquence, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur (si désigné) et/ou toute personne ayant acquis l'Application pour l'Utilisateur s'interdit notamment, de manière non exhaustive, de reproduire et/ou de représenter, télécharger, vendre, émettre, traduire, adapter, exploiter, distribuer, diffuser et/ou communiquer intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit, à titre commercial ou non, toute œuvre de l'esprit originale ou donnée contenue dans l'Application. L'Utilisateur s'interdit également tout agissement, tout acte, pouvant porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle de MaxTouch.
- 14.5. Dans l'hypothèse où une atteinte manifeste serait portée aux droits de propriété intellectuelle afférents à l'Application, l'Utilisateur est invité à signaler à MaxTouch toute atteinte par courrier électronique à l'adresse suivante : <>.

# 15. DONNEES PERSONNELLES

- 15.1. L'Utilisateur est informé que la souscription de son abonnement à l'Application donne lieu à la collecte et au traitement automatisé de données à caractère personnel le concernant par MaxTouch, dont l'utilisation est soumise aux dispositions de la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés telle que modifiée par la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016. L'Utilisateur est informé que les informations qui lui sont demandées sont obligatoires et nécessaires afin d'enregistrer son abonnement à l'Application. A cet égard, aucune information ou donnée médicales ou toute autre donnée sensible concernant l'Utilisateur ne sera exigée aux fins de l'exécution des présentes, seul l'Utilisateur pourra décider de renseigner de telles informations.
- 15.2. Les données ne sont conservées que par MaxTouch et ne sont utilisées qu'aux seules fins de traiter les souscriptions d'abonnement des Utilisateurs, ainsi que pour leur assurer la fourniture des Services. Aucune de ces informations et/ou données à caractère personnel concernant l'Utilisateur ne seront transmises à des tiers, à l'exception des Professionnels susceptibles d'être contactés par l'Utilisateur par l'intermédiaire de l'Application aux seules fins de l'exécution des Services et dans la limite des informations strictement nécessaires à cette fin.
- 15.3. Ces données à caractère personnel sont conservées pendant toute la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées, tout en sachant que leur conservation ne pourra excéder la durée de la relation contractuelle entre l'Utilisateur et MaxTouch.
- 15.4. Sur autorisation expresse de l'Utilisateur, MaxTouch pourra lui adresser des informations commerciales relatives aux Professionnels référencés. Toutefois, l'Utilisateur peut s'opposer, pour un motif légitime, au traitement des informations le concernant, y compris à des fins de prospection commerciale.
- L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant, droit qu'il peut exercer dans les conditions légales en vigueur, en adressant :
  - Soit un courrier électronique à l'adresse suivante : <> ;
  - Soit un courrier à l'adresse postale suivante : 14 rue de Brest 69002 LYON.

MaxTouch s'engage à répondre à toute demande d'un Utilisateur relative au traitement de ses données personnelles dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de réception de la demande. En cas d'absence de réponse par MaxTouch, l'Utilisateur pourra saisir la Commission Nationale de l'Informatique et Liberté ou les tribunaux compétents au titre du Code de procédure civile.

- L'Utilisateur peut définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.
- L'Utilisateur est expressément informé, qu'en cas de suppression de son compte, MaxTouch pourra conserver les données personnelles le concernant pendant une durée maximale de trois (3) mois, permettant ainsi à l'Utilisateur de changer d'avis et de rétablir son compte. A l'issue de ce délai de trois (3) mois, MaxTouch s'engage à supprimer toute donnée personnelle concernant l'Utilisateur.

#### 16. CONFIDENTIALITE

confidentielles et doivent être traitées comme telles.

Toutes les informations, spécifications et autres données de quelque nature qu'elles soient que l'une des parties met à la disposition de l'autre partie, par écrit ou verbalement, dans le cadre de l'exécution des présentes, sont strictement Mis en forme : Non Surlignage

- 16.2. En conséquence, ces informations confidentielles ne doivent en aucun cas être divulguées, sous quelque forme et à quelque personne que ce soit, sauf si elles sont tombées dans le domaine public. Par exception, les informations confidentielles concernant l'Utilisateur peuvent être divulguées aux personnels/partenaires de MaxTouch mais seulement dans la mesure où cela est nécessaire pour l'exécution des présentes.
- 16.3. Sur simple demande de l'une des parties et en cas de résiliation des présentes CGUV, toute documentation écrite doit être restituée sans délais.
- 16.4. Cette interdiction est valable pendant toute la durée de l'exécution des présentes et sans limitation de durée après leur expiration.

#### 17. RESILIATION DE L'ABONNEMENT

- 17.1. L'Utilisateur (ou l'Administrateur si désigné, ou toute autre personne ayant acquis l'Application pour l'Utilisateur), peut s'il le souhaite ou l'estime raisonnable voire nécessaire et dans l'intérêt de l'Utilisateur, mettre fin à son abonnement à tout moment, et ce, sans préavis dès lors qu'il s'est abonné sans engagement.
- 17.2. Dans une telle situation, l'Utilisateur doit faire connaître sa décision de mettre fin à son abonnement dans les plus brefs délais en adressant un courrier électronique / postal à MaxTouch à l'adresse suivante : <a href="#"><ADRESSES POSTALES/ELECTRONIQUES A PRECISER></a>.
- 17.3. En cas de résiliation de son abonnement en cours de mois, l'Utilisateur restera toutefois redevable du montant mensuel de son abonnement pour la période restant à courir.

#### 18. COOKIES

- 18.1. MaxTouch a recours à des « cookies », afin d'obtenir un traitement statistique des données et des informations détaillées concernant le nombre de personnes/d'Utilisateurs ayant accédé à son Application et à son site Internet, le mode d'accès à ceux-ci, ainsi que le nombre de fois où ils s'y sont rendus.
- 18.2. MaxTouch implante un cookie dans l'ordinateur de l'Utilisateur avec son consentement préalable. L'Utilisateur est informé de l'utilisation des cookies par MaxTouch et est invité à l'accepter expressément lors de sa première connexion sur l'Application ou sa première navigation sur le site Internet.
- 18.3. L'Utilisateur peut également s'opposer à l'enregistrement de "cookies" en configurant son logiciel de navigation.

# 19. LIENS HYPERTEXTES

- 19.1. L'Application ainsi que le site Internet de MaxTouch peuvent inclure des liens hypertextes vers d'autres sites.
- 19.2. MaxTouch ne peut donc supporter aucune responsabilité quant aux contenus, publicités, produits et services disponibles sur ou à partir de ces sites ou sources externes.
- 19.3. L'Utilisateur reconnaît, par conséquent, que MaxTouch ne pourra être tenue responsable de tous dommages ou pertes avérés ou allégués, consécutifs à ou en relation avec l'utilisation ou avec le fait d'avoir pris connaissance des contenus, publicités, produits ou services disponibles sur ces sites ou sources externes.

19.4. Si, en dépit des efforts de MaxTouch, un des liens hypertextes présents sur le site Internet et/ou l'Application pointait vers un site ou une source internet dont le contenu était ou paraissait non conforme aux exigences de la loi française, l'Utilisateur s'engage à prendre immédiatement contact avec le directeur de la publication par courrier électronique à l'adresse <>, afin de lui communiquer l'adresse des pages du site en cause.

# 20. LOI APPLICABLE / JURIDICTION COMPETENTE

- 20.1. Les présentes CGUV sont soumises au droit français.
- 20.2. En cas de litige né entre MaxTouch et les Utilisateurs à l'occasion des présentes, seules les juridictions françaises seront compétentes afin de connaître de l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes CGUV.
- 20.3. Aux termes de l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ».
- 20.4. Conformément à l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 et au décret d'application n°2015-1382 du 30 octobre 2015, tout différend ou litige dit de consommation, sous réserve de l'article L.612-2 du code de la consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès du CMAP Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris.
- 20.5 Pour soumettre son litige au médiateur, l'Utilisateur et/ou l'Administrateur peut :
  - (i) remplir le formulaire sur le site internet du CMAP : www.mediateur-conso.cmap.fr ; ou,
  - (ii) envoyer sa demande par courrier simple ou recommandé au CMAP Médiation Consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS; ou,
  - (iii) envoyer un email à consommation@cmap.fr.
- 20.6. Quel que soit le moyen utilisé pour saisir le CMAP, la demande de l'Utilisateur et/ou de l'Administrateur doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : ses coordonnées postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets de MaxTouch, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès de MaxTouch.
- 20.7. Il est rappelé que la médiation n'est pas obligatoire mais uniquement proposée afin de résoudre les litiges en évitant un recours à la justice.

# ANNEXE 1 FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de la société NEWTOWN BROS, sis 14 rue de Brest à Lyon (69002), <NUMERO DE TELEPHONE>, <ADRESSE ELECTRONIQUE> :

Motif(s) de la rétractation (facultatif) :

Nom de l'Utilisateur : <>

Adresse de l'Utilisateur : <>

Signature de l'Utilisateur (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) : <>

Date: <>

(\*) Rayez la mention inutile.